



APeVAL infos

Numéro 44 — Juin 2020

Dans ce numéro :

Mot de la Présidente	1
Report de l'Assemblée générale	1
Prestations de la fonction publique	1
Santé au (télé)travail	2
Infos CPVAL	2
« É » comme Écologie et Économies	2
Actions reportées, sortie d'automne compromise	2

Mot de la Présidente

Chères collègues, chers collègues, chers membres de l'APeVAL,

C'est avec grand plaisir que notre équipe rédactionnelle a repris la plume pour élaborer cet APeVAL-Infos et vous tenir informés au seuil d'un été que nous espérons porteur de soleil, de joie de vivre retrouvée, de moments de détente ô combien nécessaires et de bonnes nouvelles sur le front sanitaire.

Malgré le ralentissement général des activités professionnelles et associatives dû à la pandémie du COVID-19, le Comité de l'APeVAL est resté très actif, répondant aux sollicitations des membres qui en avaient besoin durant cette période particulière. Les incertitudes que celle-ci génère fait qu'il est difficile aujourd'hui de se projeter dans les mois à venir et de prévoir sous quelles formes l'activité associative habituelle peut se dérouler. Toutefois, nous restons confiants et mobilisés pour défendre vos intérêts. Nous vous invitons à continuer à être prudents et à respecter les consignes sanitaires de l'OFSP. Il en va de notre sécurité à toutes et tous. Soyons solidaires jusqu'au bout et dans la durée.

Cordialement, Maria Ruberti Fugazza, Présidente

Report de l'Assemblée générale du 26 mars 2020 : explications

Comme vous en avez été informés, notre Assemblée générale annuelle, qui aurait dû se tenir le 26 mars 2020, a été reportée en raison de l'épidémie de COVID-19. Il n'était en effet guère possible d'organiser cet événement, qui se veut convivial et ouvert à tous les membres, dans de bonnes conditions et en respectant strictement les recommandations sanitaires.

Nous restons dans l'idée qu'une Assemblée générale devrait se tenir en 2020, comme chaque année, afin que vous puissiez exercer votre droit de vote, au moins sur les points qui sont essentiels au fonctionnement de l'association. Nous étudions la possibilité d'en modifier exceptionnellement les modalités, conformément aux dispositions qui ont été spécialement prévues pour assurer le fonctionnement des sociétés et associations dans l'ordonnance fédérale 2 sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus. Ces modalités pourraient, par exemple, inclure un vote par correspondance. Nous vous tiendrons bien évidemment informés à ce sujet, dont le développement dépendra des impératifs sanitaires qui prévaudront cet automne.

Grâce à vous, les prestations de la fonction publique valaisanne ont été maintenues

Depuis le mois de mars 2020, l'épidémie de COVID-19 en Suisse et en Valais a conduit nos exécutifs fédéral et cantonal à décréter plusieurs mesures en vue de contenir la propagation de ce virus. Cette situation totalement inédite a bouleversé profondément nos habitudes personnelles et professionnelles. Malgré ce climat de grande incertitude, toutes les prestations de l'Etat qui pouvaient l'être ont été assurées, tous les services ont maintenu leurs activités et de nouvelles tâches, souvent urgentes et impliquant un brusque et important surcroît de travail, ont été exécutées avec un haut degré de compétence. Cela n'aurait jamais été possible sans votre grande flexibilité et votre résolution d'esprit à toute épreuve. Nous saluons vos efforts plus que vaillants et vous remercions chaleureusement de continuer ainsi à porter haut l'étendard de la fonction publique valaisanne. Tous ensemble, il n'est aucun défi que nous ne pouvons relever !

Nous savons pourtant les difficultés qui ont pu naître et la douleur qui point le cœur de celles et ceux d'entre vous qui ont perdu un être cher. Nous voulons nous associer à votre peine pour l'alléger et vous assurer de toute notre sympathie et de tout notre soutien.

Santé au (télé)travail : des hauts et des bas

Se laver soigneusement et régulièrement les mains, utiliser du désinfectant, garder une distance sociale, porter un masque : ces petits gestes destinés à faire barrière à la propagation du virus ont fait irruption dans notre quotidien au point d'être presque devenus des rituels. Rester attentif à sa santé durant cette période particulière est plus important que jamais et nous ne pouvons que vous encourager à continuer de suivre les recommandations émises par l'OFSP.

Celles-ci ont aussi eu un impact concret sur les modalités de travail de nombre d'entre nous. Le Service des ressources humaines a mis en place un plan de protection pour l'administration cantonale, en particulier pour les collaboratrices et collaborateurs travaillant aux guichets. En outre, les possibilités de télétravail ont été étendues et recommandées pour les fonctions qui s'y prêtaient, avec un appui technique efficient. S'il est appréciable de pouvoir travailler depuis la maison, aménager plus sagement son temps de travail, s'épargner des trajets et éviter de s'exposer pour les personnes à risque, cette solution n'a pas que des bons côtés. Concilier à domicile la vie familiale et la vie professionnelle ne se fait pas sans efforts et l'intrusion de nos instruments de travail dans notre salon ou notre salle à manger est de nature à brouiller les limites d'ordinaire bien définies entre la sphère privée et la sphère professionnelle. Un conseil : essayez d'aménager un espace dédié exclusivement au travail et de suivre des horaires fixes. Il n'est pas non plus toujours aisé de travailler seul (e), sans ces échanges, ces regards, ces gestes, ces signes imperceptibles que nous détectons et interprétons sans même nous en rendre compte et dont l'absence, soudainement remarquée, nous enseigne que nous sommes des êtres sociaux par nature. Le télétravail doit rester humain : gardez autant que possible le contact avec vos collègues, que ce soit pour parler boulot ou simplement prendre une pause à distance. Nous restons à votre disposition si vous souhaitez partager vos sentiments et expériences à propos du télétravail. Nous sommes là pour vous, n'hésitez pas !

Infos CPVAL

Pour faire face à la pandémie, notre caisse de pension CPVAL a elle aussi dû mettre en place une série de mesures en respect des décrets des autorités politiques fédérales et cantonales.

La Direction, en accord avec son Conseil d'administration, a décidé, dès mi-mars 2020 de fermer les guichets de la Caisse jusqu'à nouvel ordre, de manière à respecter les consignes de sécurité sanitaire. Un plan de continuité a été mis en vigueur afin de garantir les prestations prioritaires par un service à distance. Les décisions continuent d'être prises au sein des organes dirigeants, ceci afin de permettre à la Caisse de poursuivre sa réforme entamée concrètement au 1^{er} janvier 2020. Il est néanmoins fortement recommandé aux assurés de patienter avec des demandes non urgentes, de recourir le plus possible aux prestations en ligne et de favoriser les contacts avec les services de la Caisse par téléphone ou par courriel. Pour toute communication ou question, vous pouvez contacter la CPVAL par courriel (admin@cpval.ch) ou par téléphone au 027 606 29 50 de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (du lundi au vendredi).



« É » comme Écologie et Économies

En décembre dernier, nous vous faisons part, dans notre APeVAL-Infos n° 42, de notre souhait de faire un geste pour le climat. Nous vous proposons de privilégier la communication digitale pour contribuer, à notre façon, à la préservation de notre environnement, geste permettant en outre de faire des économies substantielles sur l'achat de papier et sur les frais d'impression des documents envoyés aux membres. Avec l'APeVAL-Infos n°43 contenant l'invitation à cette Assemblée générale, nous vous avons annoncé que de nombreux membres avaient manifesté positivement leur intérêt pour ce nouveau mode de communication. Aujourd'hui les réponses continuent à arriver régulièrement et plus d'un millier d'adresses électroniques nous sont déjà parvenues.

Nous sommes ravis de vous confirmer que l'engouement suscité par notre démarche est très positif et constant. Vous êtes de plus en plus nombreuses et nombreux à nous transmettre vos adresses électroniques. C'est pourquoi, votre Comité a décidé d'entériner cette façon de faire respectueuse de l'environnement et bénéfique pour les finances de l'APeVAL. La communication digitale sera dès à présent notre moyen privilégié pour vous transmettre nos informations. Dès lors, nous vous invitons également à consulter régulièrement notre site internet, car vous y trouverez en permanence des informations à votre attention. **Pensez à nous communiquer votre adresse e-mail en nous envoyant un courriel à l'adresse info@apeval.ch. Ce geste nous permettra de vous envoyer le prochain « APeVAL-Infos » par courriel.**

Actions reportées, sortie d'automne compromise

Au vu de toutes ces restrictions impliquant de nouveaux gestes et habitudes de consommation, nos habituelles « Actions » ont toutes été également reportées en raison des difficultés engendrées auprès de nos différents fournisseurs pour faire face et respecter les consignes requises en la matière. Mais n'ayez crainte, nous vous informerons dès que possible de leur retour.

En ce qui concerne notre « Sortie d'automne », programmée pour le 12 septembre 2020, elle est pour l'instant maintenue. Si d'ici là, il ne devait y avoir aucun changement quant aux règles sanitaires à respecter, notamment en terme de distance sociale, il est fort probable qu'elle sera également compromise dans sa forme habituelle. Nous vous informerons à ce sujet d'ici la rentrée du mois d'août sur notre site internet. Notre responsable, François Bétrisey, se tiendra également à votre disposition (voir coordonnées sur www.apeval.ch).